

Jean-Baptiste André Godin à monsieur A. Lheureux, 8 mars 1866

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 1 p. (306r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur A. Lheureux, 8 mars 1866, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45447>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [8 mars 1866](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Lheureux, A.](#)

Lieu de destination Charleville-Mézières (Ardennes)

Description

Résumé Sur le procès opposant Godin à Corneau frères. Sur une expertise : Godin indique à Lheureux qu'il a récemment demandé aux experts d'achever leur travail et que ceux-ci lui ont fait savoir qu'ils pressaient Corneau frères de donner leur réponse à ses notes.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Corneau frères](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 15/01/2024

Guia le 6 mars 1860

306

Monsieur St. Shurua

ce que je dois de saportier est
que certainement j'ai insisté auprès
des saportiers pour que cette affaire
ait de solution ils m'ont fait
repondre qu'ils allaient passer la
reponse de M^r Cornueau freres que
s'ils ne consentaient pas a faire cette
reponse il serait passé outre

je pense qu'ils doivent encore réunir
les parties. ce que je puis vous dire
aussi est que puisqu'ils ont communiqué
depuis si longtemps mes notes a
M^r Cornueau leur reponse devrait
au moins m'être communiquée aussi
je n'ai rien vu jusqu'ici
j'ai écrit de nouveau pour pousser
la solution

Truithy agrée Monsieur mes
salutations